

# Municipalité de Leclercville



8013, Marie-Victorin  
Leclercville (Québec) G0S 2K0  
Tél : 819 292-2331  
administration@munleclercville.qc.ca

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS 2024-193, 2024-194

**Avis public est donné de l'entrée en vigueur :**

- **DU RÈGLEMENT # 2024-193 CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME** AYANT POUR OBJETS : d'ajouter des nouvelles dispositions prévues à l'article 83 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme visant à identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et à décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.
- **DU RÈGLEMENT # 2024-194 SUR LE PLAN DE ZONAGE** AYANT POUR OBJETS : à ajouter l'usage complémentaire Fermette à l'usage Habitation en zone agricole, à ajuster les normes sur les entrées charretières et à autoriser la classe d'usage HC : Unifamiliale en rangée, multi. (max. 8 log.), habitation collective en zone RA-5.

Le règlement # 2024-193 a été adopté le 11 mars 2024 et le règlement # 2024-194, le 2 avril 2024. Ce dernier est réputé approuvé par les personnes habiles à voter de la Municipalité. Les certificats de conformité furent émis par la MRC de Lotbinière le 8 mai 2024 et ils sont entrés en vigueur à cette date.

Donné à Leclercville, le 14 mai 2024.

Sylvie Lemay  
Directrice générale et greffière-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, SYLVIE LEMAY, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que les avis ci-dessus ont été affichés entre 8h et 16h, et mis sur le site internet le 14<sup>e</sup> jour de mai 2024 EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 14 mai 2024.

Sylvie Lemay  
Directrice générale et greffière-trésorière